



MAIRIE D'AMBRES

81500 AMBRES

☎ 05.63.58.31.35

@ mairie-ambres@orange.fr

Ambres, le 18 avril 2019

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal 02/04/2019

### Présents :

Mrs Tournier, Lafon, Marques, Enjalbert, Féraud et Boudet.

Mmes Rabaud, Ronfot, Vigneaux, Pinel, Javelot

**Absents/Excusés** : Maxime Sanchez, Christine AMBAYRAC

**Secrétaire de séance** : Mme PINEL

Lecture du compte rendu de la séance du 28 février dernier : approuvé à l'unanimité.

### 1- VOTE DES TAUX

Le taux des taxes est le même que celui de l'année 2018, pas d'augmentation appliquée.

	Taux appliqués	Produit voté
Taxe d'habitation	10.66 %	120 245
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17.53 %	131 282
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	59.64 %	41 927
PRODUIT FISCAL ATTENDU	293 453	293 453

### 2- BUDGETS

#### 1-1 BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

Le Conseil municipal approuve le budget primitif qui s'établit ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	162 692,75	162 692,75
Section d'investissement	248 009,27	248 009,27

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,  
Vote à l'unanimité

#### 1-2- BUDGET COMMUNAL 2019

Le Conseil municipal approuve le budget primitif qui s'établit ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	711 828,27	711 828,27
Section d'investissement	666 536,74	666 536,74

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Vote :	Pour	11
	Contre	1
	Abstention	0

*Clôture de la séance : 20h53*